

COURIER DU CORPS LEGISLATIF ET DE LA GUERRE.

DUODI 2 nivôse, an 6. de la république française (Vendredi 22 Décembre 1797 v. st.)

Message du directoire pour ouvrir un emprunt de 40 millions, destiné à pousser avec vigueur la guerre contre l'Angleterre — Détails sur le dîné donné au général Bonaparte. — Offres faites au gouvernement par une société de capitalistes, de fournir les 25 millions destinés pour l'expédition contre l'Angleterre. — Lettre de l'archevêque de Gênes à Bonaparte. — Détails sur la conduite du nouveau roi de Prusse.

CORPS LEGISLATIF.

CONSEIL DES CINQ-CENTS.

Présidence du citoyen SIEYES.

Séance du 1 nivôse.

Le conseil renvoie à l'examen de diverses commissions des réclamations contre la loi sur les successions, présentées par les habitans des départemens de l'Orne, de la Manche et du Calvados, et une pétition d'un citoyen qui propose des mesures contre l'insouciance des citoyens qui laissent les assemblées primaires à la disposition des intrigans.

Dubois (des Vosges) présente la rédaction définitive de la résolution prise avant-hier sur le droit pour Pentrich des grandes routes.

Des républicains de Langres, en félicitant le conseil de ce qu'il s'occupe des moyens d'assurer à nos braves frères d'armes le milliard qui leur a été promis, demandent que cette somme soit prise sur les biens des parens d'émigrés, sur les fortunes rapides, et, s'il le faut, sur celle de tous les citoyens.

Le conseil ordonne le renvoi à la commission existante.

Martin (du Mont-Blanc) par motion d'ordre, se plaint du peu de soin qu'on prend, au Muséum, des chefs-d'œuvre que la France possédoit, et de ceux que nos invincibles soldats lui ont acquis. Il assure que la Sainte-Cécile, de Raphael, a été déchirée par le milieu; un dessin de ce grand homme, conservé avec vénération depuis plusieurs siècles, a été colé sur une toile, et plusieurs parties n'ont pu résister à l'humidité. On propose de le faire restaurer. Qui osera mettre son crayon à côté de celui de Raphael? Son dessin, tout imparfait qu'il est, ne conserve-t-il pas plus de prix par cela seul qu'il est entièrement de lui, que si un autre y touchoit.

Martin invite le conseil à mettre un terme à ces désordres, et propose qu'il soit nommé une commission pour présenter un travail sur cet objet. — Adopté.

Martin fait adopter un projet de résolution portant que pendant l'an 6, il sera fait sur les dépenses de la guerre, la solde des troupes exceptée, une retenue de deux centimes par franc pour l'entretien de la maison des invalides.

Une lettre du président du directoire exécutif est lue: elle a pour objet, d'inviter le conseil à ne pas se séparer avant d'avoir reçu un message important que le directoire doit lui faire adresser dans le cours de sa séance.

Le conseil procède au scrutin pour le renouvellement de son bureau. Le citoyen Bouley (de la Meurthe) est élu président. Les secrétaires sont les citoyens Guillemardet, Roëmer, Villetard et Lehardy,

Le messenger d'état est introduit et remet le message suivant, dont un secrétaire fait lecture.

Les armées françaises ont conquis la paix du continent, porte le message, un ennemi nous reste à vaincre, c'est le gouvernement anglais. Que la guerre soit portée sur le territoire qu'il asservit. Le commerce de Paris a senti que cette vaste et noble entreprise exigeoit des fonds extraordinaires et il vient de les offrir à la république. Il propose d'ouvrir un emprunt de 40 millions. Le remboursement seroit affecté sur un impôt indirect, dont l'opinion publique reconnoît la nécessité: les primes seroient assises sur les produits attachés au succès de l'entreprise. Le directoire offre ce bel exemple à suivre à tous les négocians français qui reconnoissent que leur prospérité est attachée à la destruction de l'oligarchie tyran des mers. Il termine par inviter les deux conseils à délibérer promptement sur les propositions du commerce de Paris.

Cette adresse est lue et est également conçue dans des termes très-énergiques et respirant les principes du dévouement républicain; elle leve le cri: *La liberté des mers*, et témoigne le desir de le voir répéter par tous les négocians du continent. Eh quoi! y est-il dit, la France est respectée ou amie de tous les peuples d'Europe, un seul insulaire lui résiste et la brave; seul il enchaîne l'Océan, ce père commun des richesses européennes! Mais qu'il tremble, les vainqueurs d'Italie marchent; le héros qui, jeune encore, est l'objet de l'admiration du monde, des vœux de nos vieillards et de l'émulation de nos fils, Buonaparte va les conduire au sein d'Albion, et la victoire lui sera fidelle. — A la fin de l'adresse sont exprimées les expressions indiquées dans le message.

Jean Debry. — Je ne viens point parler sur le message ni sur les mesures qu'il renferme: cet objet

regarde la commission à laquelle le message sera renvoyé. Je viens présenter quelques réflexions sur l'acte vraiment patriotique de la commune de Paris. Il marquera dans l'histoire. Honneur aux négocians éclairés, qui, les premiers, ont donné l'exemple de ce noble effort; ils ont senti que le commerce étoit essentiellement lié au triomphe de l'état.

Qui, de nous, en apprenant l'acte de dévouement qui vient d'être rapporté, ne s'est pas rappelé les plus beaux jours de la révolution! Aussi, au 20 septembre, la haine de la royauté fut jurée à Beauvais, à Amiens et par-tout où se portaient les envoyés de l'Assemblée législative. Ainsi la haine des Français va se porter aujourd'hui contre ce gouvernement perfide, Partisan de tous nos maux. Nos troubles ont fait jusqu'à présent, leur seule force; notre union est le présage assuré de leur chute prochaine.

Tous, en effet, nous avons à nous plaindre des Anglais. Le commerçant leur reproche la ruine de ses manufactures; l'agriculteur la stérilité de la Vendée; nos frères d'armes gémissent sur le sort que ces insulaires font éprouver à ceux de leurs compagnons prisonniers dans leur île. Quiberon doit être présent à la mémoire de ceux qui seroient tentés de vouloir imiter la conduite des Français rebelles à leur patrie.

Que du haut de cette tribune le tocsin soit sonné contre le gouvernement britannique. Il a repoussé l'olivier de la paix, que plusieurs fois notre humanité lui avoit fait offrir. Que la guerre soit par nous poussée avec vigueur. Fermons à nos ennemis tous les canaux d'écoulement; et forçons le peuple anglais à secouer lui-même le joug sous lequel il gémit.

Ce n'est pas la première fois que les Français ont ordonné cette île; mais jamais les Gaulois, nos ancêtres, n'y seront entrés avec autant de moyens de vaincre. Le héros d'Arcle et de Lodi conduira nos guerriers.

Je demande l'impression du message et de l'adresse qui y est jointe, et l'envoi de celle-ci à l'examen d'une commission spéciale.

Ces deux propositions sont adoptés; le discours de Jean Debry, sera imprimé.

CONSEIL DES ANCIENS.

Présidence du citoyen ROSSET.

Séance du 1 nivôse.

La séance de ce jour a été consacré toute entière au renouvellement du bureau, Maragon est président; les secrétaires sont, Kauffmann, Menua et Merique.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

Bruxelles le 23 frimaire.

Les lettres de Wesel manquent, que toute l'armée française est en mouvement pour garantir les frontières de l'Electorat, et renforcer la ligne de neutralité, afin de prévenir les projets qu'on suppose aux Français, de s'emparer du Hanovre. Le général Waboden Gimborn a pris toutes les mesures de précaution pour opérer une vigoureuse défense. Le prince Adolphe d'Angleterre se mettra à la tête de l'armée Hanovrienne.

D'un autre côté, l'armée d'observation prussienne, conserve toujours ses mêmes positions et elle fait le service avec beaucoup de sévérité: 6 bataillons d'infanterie sont arrivés depuis peu sur les bords du Weser pour la renforcer.

Les mêmes lettres ajoutent qu'une augmentation considérable va avoir lieu dans l'armée prussienne, elle sera incessamment portée à 300 mille hommes effectifs. A la mort du grand Frédéric, elle n'étoit forte que de 220 mille hommes, il est vrai que depuis cette époque la Prusse a fait d'importantes acquisitions et qu'elle espère peut-être en faire de nouvelles.

Paris, 1^{er} nivôse.

Le dîner donné hier par les membres du corps législatif, à Buonaparte, a été fort beau. La galerie étoit magnifiquement décorée. La fête s'est prolongée jusqu'à 10 ou 11 heures du soir, parce qu'on ne s'est mis à table que vers huit heures.

Il n'est pas vrai, comme on l'a dit, qu'une incommodité ait empêché Buonaparte d'assister au repas. Il y est resté jusqu'à la fin, et a été d'une gaieté, d'une modestie et d'une affabilité qui ont charmé tous les convives.

Des salves d'artillerie ont annoncé, le soir, les quinze toasts que nous avons imprimés hier.

Une foule nombreuse étoit rendue autour des Tuileries pour voir passer Buonaparte.

La garde du corps législatif étoit sous les armes. Les grenadiers recevoient aujourd'hui chacun trois livres de gratification et fêteront à leur tour la paix.

Il n'y a point eu de bal.

— Une société de capitalistes s'est déjà présentée pour fournir au gouvernement les 25 millions demandés par Buonaparte et destinés à l'expédition d'Angleterre. On vante beaucoup le zèle et la délicatesse que montre cette compagnie. Les conditions sont, dit-on, dictées par le patriotisme et la probité. Dans un mois ou le taux de l'argent est porté à 4 et 5 pour cent par mois, l'intérêt des 25 millions avancés au gouvernement a été fixé à 5 pour cent par an. Le représentant du peuple Jubé, député de l'Isère, connu par plusieurs maisons de commerce qu'il tenoit avant la révolution, est celui qui a le plus contribué au succès de cette affaire, en déterminant les plus fortes maisons de Paris à seconder les vues du gouvernement. La compagnie des prêteurs a chargé ce représentant de porter au ministre des finances, leur soumission.

— M. Cabarrus, nouvel ambassadeur d'Espagne, est parti de Madrid, le 4 décembre, pour se rendre à Paris. Il doit arriver ici du 8 au 10 nivôse.

Pérignon, qui est rappelé, et Roxane notre consul-général à Cadix, qui a obtenu un congé, sont aussi en route pour la France.

— On dit le citoyen Neél arrivé de Hollande.

— Le général Bon, qui commandoit à Marseille, passe à l'armée d'Angleterre.

— La citoyenne Lawoche, dont nous avons annoncé l'arrestation, a été rendue à la liberté; on a reconnu qu'il y avoit erreur de nom.

— C'est Roberjot, ci-devant membre de la convention, et non Legot, qui est chargé de la mission de Hambourg.

— Les Autrichiens ont entièrement évacué la forteresse d'Ehrenbreitstein, et les Français en ont pris possession.

— A Bruxelles, une forte contribution vient d'être imposée sur les riches, pour procurer des secours aux pauvres dans cette saison rigoureuse. On est obligé de payer dans les 24 heures.

Brevet d'un arrêté du directoire, du 26 brumaire.

Le directoire a arrêté que le nommé Henry, juge de paix du canton d'Etalle, département des Forêts, sera sur-le-champ mis en état d'arrestation et dénoncé à l'accusateur public du département des Forêts, pour être poursuivi comme ayant empêché et entravé l'exécution des lois relatives aux émigrés.

NOUVELLES ETRANGERES.

ITALIE.

Rome, le 26 novembre.

L'ambassadeur français Bonaparte a reçu successivement plusieurs couriers, qui ont donné lieu à la tenue d'un conseil d'état dans lequel il a été pris, dit-on, des résolutions importantes.

Il est arrivé ici de Paris un inspecteur-général et un directeur des postes, qui sont chargés de rétablir le cours direct et suivi entre la France et cette capitale.

Le Saint-Père a quitté le palais Quirinal pour habiter celui du Vatican.

Milan, le 7 décembre.

Les deux premiers présidents du corps législatif cisalpin, soit Fénarotti, pour le grand conseil, et Becalossi, pour les anciens.

La nouvelle constitution de Gènes y a été acceptée avec les modifications proposées par Bonaparte. Le gouvernement français avait fait connaître son vœu par l'organe de son ministre Faypoult. Le parti qui voulait la faire rejeter n'a pas osé se montrer, ou du moins a cédé à de plus hautes considérations politiques.

On a publié ici une lettre de l'archevêque au général Bonaparte, dans laquelle ce vieillard témoigne avec honneur sa confiance dans l'homme puissant auquel il s'adresse. En voici le contenu. « Je vous félicite, citoyen général, de l'heureuse conclusion de la paix. Je suis obligée d'être un vicair, et le gouvernement me propose pour cette place quatre sujets qui ne méritent ni ma confiance ni celle du peuple. Je me trouve néanmoins dans la dure nécessité de choisir l'un d'eux. Je suis aussi menacé d'un coadjuteur, qui n'a certainement pas les qualités nécessaires pour cet important emploi. On veut enfin m'ôter la nomination des curés. Je prie le général de se rendre à Gènes, pour y rétablir l'ordre et la concorde ».

Le journal officiel de Gènes observe que cette lettre n'a pas produit l'effet désiré, puisque le général Payant reçut à Milan avant son départ, a néanmoins pris sa route par Turin, d'où après un repos de quelques heures, il est parti pour Rastadt. On voit que l'archevêque

n'est pas tout-à-fait d'accord avec le gouvernement provisoire de Gènes; il parait néanmoins avoir adopté de bonne foi la révolution, et il vient d'ordonner une nouvelle dans toute la république Ligurienne, à l'occasion de l'acceptation de la nouvelle constitution.

On parle d'une négociation entre la république cisalpine et le grand duc de Toscane, relativement à la république de Lucques, qui, suivant ce qu'on dit, sera incorporée aux Etats de S. A. R. en échange de quelques districts de la Toscane, enclavés entre le duché de Modène et Massa-Carrara qu'elle céderoit à la cisalpine.

AUTRICHE.

De la Hongrie, le 30 novembre.

Les Turcs continuent de fixer leur attention sur ce qui se passe sur leurs frontières; ils approvisionnent leurs places fortes de tous les objets nécessaires, et prennent d'autres mesures de précaution. Comme rien ne parait avoir troublé jusqu'à ce moment la bonne intelligence qui regne entre notre cour et la Porte Ottomane, ces dispositions ne peuvent avoir d'autres causes que la crainte de quelques commotions intérieures. Les Hongrois sur-tout manifestent depuis quelques jours des intentions qui s'accordent peu avec cette obéissance aveugle que le gouvernement turc exige de ses sujets. Dernièrement ils ont refusé de payer une nouvelle taxe que le pacha avait imposée; celui-ci ayant voulu employer les voies de rigueur, ils éclatèrent en menaces et déclarèrent qu'ils étoient las de l'oppression dans laquelle ils gémissent, et imploreroient une protection étrangère pour s'y soustraire.

La cour de Russie parait beaucoup ménager la Porte Ottomane. Paul I^{er}. a écrit une lettre très-flatteuse au grand seigneur.

Le général Tamara est attendu à Constantinople pour remplacer M. de Koischubey, ambassadeur de Russie.

PRUSSE.

De Berlin, le 4 décembre.

Quoique tout le monde sache très-bien à quoi s'en tenir sur le compte du feu roi, les honneurs d'usage vont être rendus à sa mémoire, et l'ostentation du deuil est mise à la place des regrets réels. Ses funérailles solennelles sont fixées au 11 décembre, et le dimanche suivant, toutes nos églises retentiront de ses panégyriques.

Cependant, les hommages de tout genre entourent déjà les nouveaux maîtres; les princes leurs parents ou leurs alliés viennent apporter beaucoup plus de félicitations que de larmes. Ce concours et celui des étrangers, que la curiosité appelle au spectacle d'un nouveau règne, rend en ce moment notre ville assez brillante.

Le premier du mois, à la table de famille de notre jeune monarque (car il n'en veut pas d'autre: ses appartemens sont ceux de la veine, et il a déclaré être résolu à ne vivre qu'au sein de ceux qui lui sont attachés par les liens de la nature et du sang) on vit le prince Henri de Prusse, son grand-oncle; le

Duc-régnant de Brunswick, son cousin ; le duc de Mecklembourg-Strelitz, son beau-pere ; le landgrave de Hesse-Cassel, et le prince d'Anhalt-Pless. Le duc de Brunswick n'est venu a Berlin que sur l'invitation expresse de sa majesté, par une lettre de sa propre main. Aussi-tôt qu'il eut fait, le 30, sa premiere visite, sa majesté alla la lui rendre dans les appartemens, dits de *Brunsvick*, que le duc occupe de nouveau au château. Le prince-héréditaire d'Orange est également revenu de Brunswick à Berlin avec le prince Frédéric, son frere, élevé par l'empereur au grade de feld-maréchal-lieutenant, (lieutenant-général d'infanterie).

Nous n'avons pas encore de grands changemens dans les agens supérieurs de l'administration ; Frédéric-Guillaume III ne veut rien brusquer : on s'attend néanmoins à des déplacemens. Outre que l'opinion publique les indique, on croit en avoir apperçu les symptômes à la cour solennelle qu'il y a eu pour complimenter le roi à son avènement. L'accueil froid qu'il fit à quelques ministres n'a pas manqué d'être remarqué.

Notre nouveau système politique ne peut pas non plus être encore fixé. La même réflexion qui paroît diriger le nouveau monarque dans les réformes qu'il jugera nécessaires au cabinet, le dirigera vraisemblablement dans le choix de son plan de conduite à adopter par rapport à nos relations extérieures. Tout semble annoncer qu'il est loin de songer à troubler le repos dont l'Europe est à la veille de jouir, et dont il sent aussi le prix pour ses états. Ses premieres démarches annoncent qu'il sent ce que la situation si formidable de la France commande d'égards ; il traite avec distinction son ambassadeur, et ne paroît pas disposé à servir les vains ressentimens de quelques cabinets. Il a montré aussi sa confiance et sa satisfaction pour M. Sandos, son ministre à Paris, en lui envoyant quelques marques distinctives. Sa majesté a assez indiqué par-là qu'elle applaudissoit aux constants efforts qu'il a faits pour resserrer les liens qui nous attachent à la France.

Des lettres de Pétersbourg, du 14 novembre, confirment que le maréchal de Broglie passe au service russe avec le même rang militaire dont il étoit revêtu en France, celui de feld-maréchal des armées impériales.

A L L E M A G N E.

Des bords du Main, le 11 décembre.

Le bataillon du régiment de Lascy, qui étoit en garnison à Francfort depuis la 6 octobre, a quitté hier cette ville. Les dépôts et autres départemens militaires qui étoient à Würzbourg doivent se mettre en route le 20 sur Passau. Le parc d'artillerie, déposé près de Bamberg, se portera sur Egra. La levée

en masse des habitans de la Franconie va se dissoudre entièrement.

A N G L E T E R R E.

De Londres, le 6 décembre.

Suivant la gazette de la cour, l'escadre de l'amiral Parker a pris neuf corsaires français.

L'expédition projetée contre les établis espagnols dans les Philippines, aura probablement manqué ; car on apprend que huit vaisseaux de guerre espagnols sont arrivés au mois de janvier à Manille avec des troupes à bord, et qu'on y avoit construit des chaloupes canonnières, et fait d'autres préparatifs de défense.

Les dernieres lettres de l'Inde sont assez allarmantes. Zemaun-Shah fait des progrès effrayans dans l'Indostan ; il a 96 mille chevaux ; il fait un dégât et un carnage horribles dans les pays qu'il traverse ; il paroît que loin d'avoir été repoussé, comme on l'avoit dit, il a pénétré jusqu'à Delhi.

H O L L A N D E.

Leyde, le 11 décembre.

L'assemblée nationale ayant décrété la levée d'une imposition extraordinaire pour le rétablissement de la marine, a publié deux proclamations, en date du 5 de ce mois. Par l'une, elle regle les époques de cet emprunt forcé qui sera à 3 pour cent. Par l'autre, elle détermine la classification d'après laquelle chaque citoyen devra contribuer à cet emprunt, à raison de 8 pour cent de son revenu annuel.

Errata. — Prix des tomes 9 et 10 de l'histoire de la Révolution, annoncée dans le numéro d'hier, 4 liv. et 5 liv. franc de port. Prix des tomes 8 et 9, format in-8°, 6 liv. et 8 liv. 10 sols.

Bourse du 1^{er} nivôse.

Amsterdam b.	57 $\frac{1}{2}$, 58 $\frac{1}{2}$	Quadruple.	81 l.
Hambourg.	195 $\frac{1}{4}$, 193	Ducat d'Hol.	11 l. 12 s.
Madrid.	13 l.	Guinée.	26 l.
Cadix.	13 l.	Souverain.	34 l. 15 s.
Gênes.	94 $\frac{1}{2}$, 93 $\frac{1}{2}$	Café.	2 l. 11 s.
Livourne.	103, 102	Sucre d'Orl.	2 l. 2 s.
Bâle.	$\frac{1}{2}$ p.	Sucre d'Hamb.	2 l. 5 s.
Lausanne.	1 $\frac{1}{2}$ perte.	Savon de Mars.	17 s.
Londres.	27 l. 5 s.	Chandelle.	13 s.
Lyon.	au pair. 15 jours.	Huile d'olive.	1 l. 5 s.
Marseille.	idem. 15 jours.	Esprit $\frac{1}{2}$	577 l.
Bordeaux.	idem. 15 jours.	Eau-de-vie 22 deg.	450 l.
Montpellier.	$\frac{1}{2}$ idem.	Sel.	4 l. 5 s.
Or fin.	105 l.	Ins.	7 l. 15 s. 12 s. 6 d.
Lingot d'arg.	50 l. 10 s.	Bon $\frac{1}{4}$	4 l. 6 s., 4 s.
Piastre.	5 l. 6 s. $\frac{1}{2}$	Bon $\frac{1}{2}$	30 l.

EMERY.

Le prix de l'abonnement est de 12 liv. pour trois mois, 24 liv. pour 6, et 44 liv pour un an.

De l'Imprimerie de Совастья, rue Poupée, n°. 5.